



# AES / AMP, Surveillant de Nuit Qualifié

Dès que possible au 06/07/2025

Contrat de Travail Temporaire 35.00h/sem

## Description du poste

Vous souhaitez travailler dans un environnement rural et convivial ? Vous aimez l'action, êtes à l'aise avec le public en situation de handicap intellectuelle, aimez expérimenter de nouvelles pratiques professionnelles Bienvenue au 4 saisons ! Nous recherchons un veilleur de nuit , en CDD( à temp partiel ) ,sur le foyer de vie ADES-PH44 Les 4 saisons de Teillé. Le Foyer de vie Les 4 saisons de Teillé accueille 18 résidents en situation de handicap intellectuelle, âgées de + de 45 ans. Nous accompagnons à ce jour, un public vieillissant. Poste à pourvoir dès que possible Conditions : - Temps partiel - Contrat de travail à Durée Déterminée ( remplacement ponctuel) - Travail de nuit (nuit « debout »), 1 weekend sur 3. - Expérience souhaitée. - Rémunération : grille B de la convention collective de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile : 1073.60 euros brut (+ prime de nuit et prime panier)

## Profil recherché

Compétences requises : - Diplôme d'assistant de vie ou équivalent (grille B). - Connaissance de la personne en situation de handicap (déficiences intellectuelles et troubles associés). - Maîtrise de soi dans les situations difficiles. - Aptitude à travailler seul et en équipe.

## Missions

Vous serez chargé(e), sous la supervision du responsable de structure des missions suivantes: -Accompagner et animer la vie quotidienne et veiller au bien être physique et psychique de chacun - Assurer l'accompagnement des résidents à la toilette, au coucher et au lever. - Assurer les tâches quotidiennes d'entretien des locaux, du linge et du matériel. -Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer une continuité de l'accompagnement

## Établissement

### Les 4 Saisons

180, rue de la Clavellerie

Teillé (44440)

Association : ADES PH 44

## Horaires

25/06 : 21h45-7h45

26/06 : 21h45-7h45

30/06 : 21h45-7h45

01/07 : 21h45-7h45

06/07 : 21h45-7h45

Rythme de travail

Nuit (21h-7h)

Travail de nuit : oui

## **Publics accueillis**

Adultes en situation de handicap